

AUDIT LÉGAL
ET CONTRACTUEL

Jean-François
BIGOUROUX

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Française des Commissaires aux Comptes de la Cour et Appel d'Aix-en-Provence
MAÎTRE EN DROIT DES AFFAIRES
DIPLOMÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

A.U.P.A

Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix

Le Mansard C

Place Martin Luther KING

13090 Aix en Provence.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.
EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2010.

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

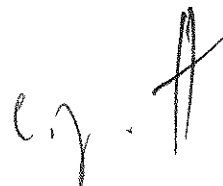
- le contrôle des comptes annuels de l'association tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- la justification de mes appréciations.
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 12 avril 2011 et il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I.- Opinion sur les comptes annuels.

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



II.- Justification des appréciations.

En application des dispositions de l'article L 823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre des estimations significatives et en particulier les provisions :

- L'association a constitué au cours des exercices antérieurs une provision pour litige pour un montant de 120.000 €.

L'association a suivi les règles comptables sur les événements postérieurs en reprenant cette provision sur les comptes de 2010 tel qu'il est explicité en annexe au & « provisions pour litige ».

- L'association a doté pour cet exercice un complément de provision de 9.914 € pour départ à la retraite, la portant ainsi à 147.054 €.
- De la même façon l'association comptabilise une provision pour faire face au droit individuel à la formation acquis par ses salariés, soit 37.798 €

Les modalités sont clairement explicitées au § correspondants de la page 22 de l'annexe.

Mes travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la Direction, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

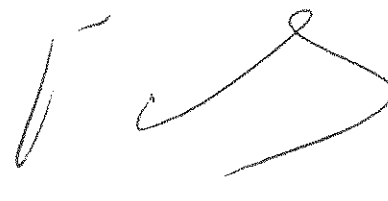
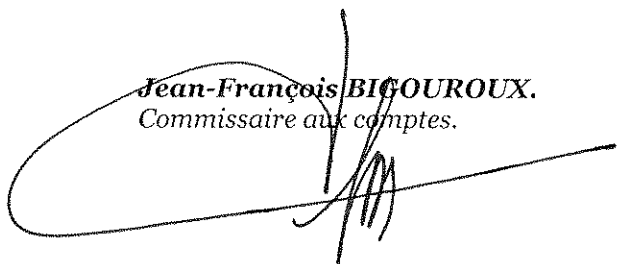
III.- Vérifications et informations spécifiques.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels du rapport de gestion du conseil d'administration, et des informations financières contenues dans les documents remis pour cette assemblée générale.

Fait à Aix en Provence le 7 juin 2011.

Jean-François BIGOUROUX.
Commissaire aux comptes.



Comptes annuels

AUPA

Le Mansard - bâtiment C
Avenue du 8 mai 1945

13090 AIX EN PROVENCE

Exercice clos le : 31 Décembre 2010

APE : 7111Z

SIRET : 782 678 759 00054

SARL FIDUCIAIRE DE PROVENCE AIX
298 AVENUE DU CLUB HIPPIQUE

Tél : 04 42 64 21 21

13090 AIX EN PROVENCE

Fax : 04 42 59 38 70

BILAN ACTIF

	31/12/2010			31/12/2009
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire	51 521	50 367	1 154	5 113
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	47 018	47 018		9 012
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	507 222	72 948	434 274	473 617
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 172	2 172		404
Autres immobilisations corporelles	109 243	85 437	23 806	37 019
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	717 176	257 941	459 235	525 165
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 564		2 564	306
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	8 496	534	7 962	
Valeurs mobilières de placement	324 271		324 271	324 271
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	704 957		704 957	562 841
Charges constatées d'avance (3)	10 740		10 740	3 730
TOTAL (II)	1 051 028	534	1 050 494	891 148
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL (I à V)	1 768 204	258 475	1 509 729	1 416 313
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

		31/12/2010	31/12/2009
		Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise		884 657	726 833
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>			
Écarts de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		235 105	157 824
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Écarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL	(I)	1 119 762	884 657
Comptes de liaison			
	(II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques		5 300	125 300
Provisions pour charges		194 852	181 009
TOTAL	(III)	200 152	306 309
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
TOTAL	(IV)		
DETTES (1)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		48 157	62 464
Dettes fiscales et sociales		141 658	142 096
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			787
Produits constatés d'avance (1)			20 000
TOTAL	(V)	189 815	225 347
Écarts de conversion passif	(VI)		
TOTAL GENERAL	(I à VI)	1 509 729	1 416 313
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		189 815	225 347
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(3) dont emprunts participatifs			
ENGAGEMENTS DONNES			

COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2010	31/12/2009
		Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises			
Production vendue			
Prestations de services		30 875	32 303
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION		30 875	32 303
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		1 261 132	1 320 781
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		143 269	15 016
Collectes			
Cotisations			
Autres produits		1	241
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	(I)	1 435 277	1 368 341
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes (2)		113 971	153 950
Impôts, taxes et versements assimilés		73 063	70 764
Salaires et traitements		622 854	614 977
Charges sociales		295 192	276 839
Autres charges de personnel			
Dotations aux amortissements sur immobilisations		70 669	91 597
Dotations aux dépréciations sur immobilisations			
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		534	
Dotations aux provisions pour risques et charges		13 843	32 327
Autres charges		11 447	16
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	(II)	1 201 571	1 240 471
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	233 706	127 870
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)		
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)		
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (4)			
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			
Autres intérêts et produits assimilés (4)		1 667	0
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			31 845
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	1 667	31 845
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (5)			3
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI)		3
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	1 667	31 841
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	235 373	159 711

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2010	31/12/2009
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		268	1 887
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		268	1 887
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		- 268	- 1 887
Impôts sur les bénéfices (IX)			
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		1 436 944	1 400 185
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)		1 201 839	1 242 361
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		235 105	157 824
+ Report de ressources non utilisés des exercices antérieurs			
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		235 105	157 824
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		21 571	27 924
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier			
dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Bénévolat		79 560	79 560
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL		79 560	79 560
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		79 560	79 560
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL		79 560	79 560

Règles et méthodes comptables
(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2010 dont le total est de 1 509 728,85 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de :
235 104,94 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 31 mars 2011.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999
- la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983
- le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983
- les règlements comptables :
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture.
Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Pour les biens amortis dégressivement, l'amortissement dégressif a été considéré comme correspondant à l'amortissement économique.

Par dérogation, les honoraires relatifs aux travaux d'aménagement des locaux du Mansard d'un montant de 47018 € sont amortis sur une durée d'un an (taux 100%) à compter du 10/03/2009.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Néant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de retraite

En fonction des dispositions de la Convention Collective SYNTEC, les droits à indemnités de départ à la retraite acquis à la date du 31/12/2010 s'élèvent à 147 054 € (charges comprises) qui ont été comptabilisés (ce montant s'entend hors calculs des droits futurs actualisés et hors prise en compte de départ de l'entreprise avant la retraite, donc en admettant que ces deux facteurs se compensent).

Engagement en matière de droits individuels à la formation

Les droits à la formation acquis à la date du 31/12/2010 s'élèvent à 37 798 € (couvrant les salaires et charges sociales du personnel) qui ont été comptabilisés.

Changements de méthodes

Néant

Suivi de l'application des règles comptables de 2005

En terme de modalité pratique d'application de ces règlements, la méthode prospective a été retenue.

Nous rappelons les options prises à l'occasion des réformes entrant en vigueur en 2005 :

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement :
- Entité non concernée, option non prise

Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission :
- Entité non concernée, option non prise

Droit de mutation, honoraires, commission ou frais d'acte sur immobilisations incorporelles et corporelles :
- Entité non concernée, option non prise

Droit de mutation, honoraires, commission ou frais d'acte sur immobilisations financières :
- Entité non concernée option non prise

Coûts de développement :
- Entité non concernée option non prise

Coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs :
- Entité non concernée option non prise

Amortissement biens non décomposables - Mesure de simplification pour PME :
- Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage

Composant de 2ème catégorie / provisions pour grosses révisions :
- Entité non concernée option non prise

Information complémentaires pour donner l'image fidèleProvision pour litiges :

Une provision d'un montant de 120 000 € avait été antérieurement constituée, dans le cadre d'une instance Prud'homale opposant l'Agence à son ancien directeur adjoint licencié par lettre du 08/01/2004. La Cour de Cassation a, en dernier ressort, par arrêt du 2 mars 2011 rejeté le pourvoi introduit par cet ancien salarié contre l'arrêt rendu le 24/06/2009 par la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence. Cette décision connue avant la date du bureau et du conseil d'administration arrêtant les comptes de l'exercice 2010 a conduit à comptabiliser dès le 31/12/2010 la reprise de la provision antérieurement constituée.

✓

Portefeuille titres :

A la date du 31 décembre 2010, l'évaluation de portefeuille titres, qui est constitué de SICAV/FCP de trésorerie, fait apparaître un gain latent (non comptabilisé) de 9 536 euros.

✓

Publication des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés (en fonction de l'importance relative de leur rôle dans la gestion ou la représentation de l'association)

Néant

Faits Caractéristiques

La reprise de la provision d'un montant de 120 000 euros relative au litige prud'homal a déjà été signalée au paragraphe "Provision pour litiges".

✓

Il n'y a pas d'autres faits caractéristiques.

A

IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total I			
Total II	95 549		2 990
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	506 181		1 041
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 172		
Installations générales, agencements et aménagements divers	7 944		
Matériel de transport	19 550		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	81 042		708
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total III	616 888		1 749
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
Total IV			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	712 437		4 739

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			98 539	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions			507 222	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			2 172	
Installations générales, agencements et aménagements divers			7 944	
Matériel de transport			19 550	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			81 750	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III			618 637	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total IV				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			717 176	

AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Total I				
Total II	81 425	15 960		97 385
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions	32 564	40 384		72 948
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 767	404		2 172
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 761	1 206		4 967
Matériel de transport	10 872	3 910		14 782
Matériel de bureau et informatique, mobilier	56 884	8 804		65 688
Emballages récupérables et divers				
Total III	105 848	54 709		160 556
TOTAL GENERAL (I + II + III)	187 273	70 669		257 941

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOI							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	
Immo. incorporelles							
Frais d'établisse- Total I							
Aut. immo. incorp. Total II							
Immo. corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outil. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
Total III							
Frais acq. titres part. Total IV							
TOT. GEN. (I+II+III+IV)							

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
	Montant net début d'ex.	Augmen- -tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	120 000		120 000	
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	137 140	9 914		147 054
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés	49 169	3 929		53 098
Autres provisions pour risques et charges				
Total II	306 309	13 843	120 000	200 152
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	11 260	534	11 260	534
Autres dépréciations				
Total III	11 260	534	11 260	534
TOTAL GENERAL (I + II + III)	317 569	14 377	131 260	200 686
		14 377	131 260	
<i>Dont dotations et reprises :</i>				
<i>- d'exploitation</i>				
<i>- financières</i>				
<i>- exceptionnelles</i>				
<i>Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)</i>				


ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
Total		8 496 10 740 19 236	8 496 10 740 19 236	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
Total		48 157 51 205 74 330 16 123 189 815	48 157 51 205 74 330 16 123 189 815		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

CHARGES A PAYER

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2010	31/12/2009
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 977	41 945
Dettes fiscales et sociales	86 433	90 451
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		
Total	132 410	132 396

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	31/12/2010	31/12/2009
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408100 FOURN. FAC NON PARV	45 977	41 945
Total	45 977	41 945
Dettes fiscales et sociales		
428200 DETTES PRO./CONGES A PAYE	51 205	53 927
438200 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	25 602	26 963
448600 TAXES ET CONTRIB A PAYER	9 626	9 561
Total	86 433	90 451
TOTAL GENERAL	132 410	132 396




PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2010	31/12/2009
Produits d'exploitation		20 000
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total		20 000

Charges constatées d'avance	31/12/2010	31/12/2009
Charges d'exploitation	10 740	3 730
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	10 740	3 730



CREDIT BAIL

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Postes du bilan	Valeur d'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur nette théorique	Redevances	
		exercice	cumulées		exercice	cumulées
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Total						

Postes du bilan	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel	Montant pris en charge dans l'exercice
	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans	Total		
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	7 133	24 965		32 098		
Immobilisations en cours						
Total	7 133	24 965		32 098		

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	32 098
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	
Autres engagements donnés :	
Total (1)	32 098
<i>(1) Dont concernant :</i>	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
<i>Dont engagements assortis de sûretés réelles</i>	
Engagements reçus	
Montant	
Total (2)	
<i>(2) Dont concernant :</i>	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
<i>Dont engagements assortis de sûretés réelles</i>	
Engagements réciproques	
Montant	
Total	



EFFECTIF MOYEN

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
Total	14	0

